Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Coiffure, veuillez visiter :
cours-cap-coiffure.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE LA COIFFURE

SESSION 2026

ÉPREUVE PSE : PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Coefficient : 1 Durée : 1 heure

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Les réponses sont à rédiger directement sur le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Santé et environnement : préserver sa santé (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 1 : Santé et environnement : gérer les déchets du salon (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Milieu professionnel et prévention des risques (8 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : SALON STUDIO MIROIR, 18 RUE DES TILLEULS, ANGERS

Le sujet comporte deux parties. La partie 1, notée sur 12 points, mobilise les thématiques de la santé et de l'environnement. La partie 2, notée sur 8 points, porte sur le milieu professionnel et la prévention des risques.

Vous êtes apprenti(e) en CAP Métiers de la Coiffure au salon Studio Miroir. Les documents techniques DT 1 et DT 2 sont fournis avec le sujet. Répondez directement dans les espaces prévus, en vous appuyant sur les informations des documents. Les réponses doivent être rédigées avec un vocabulaire précis et une syntaxe claire.

PARTIE 1 : Santé et environnement : préserver sa santé (5 points)

Thématique A : santé

Vous avez 17 ans et êtes apprenti(e) au salon Studio Miroir. Depuis plusieurs semaines, vous vous sentez fatigué(e) pendant les journées de travail. Le DT 1 présente votre relevé de sommeil et les repères fournis pour l'analyser.

1.1 (2 points) À partir du DT 1, calculez la durée moyenne de sommeil des trois nuits renseignées. Présentez votre calcul et donnez le résultat en heures et minutes.

1.2 (1,5 point) Comparez cette durée moyenne au repère indiqué dans le DT 1. Formulez une conclusion sur le sommeil de l'apprenti(e).

1.3 (1,5 point) Proposez deux habitudes concrètes susceptibles d'améliorer la qualité ou la durée de son sommeil. Justifiez brièvement chaque proposition.

PARTIE 1 : Santé et environnement : gérer les déchets du salon (7 points)

Thématique B : environnement

À la fin d'une journée, plusieurs déchets issus des activités du salon doivent être triés. Le DT 2 précise les consignes de tri appliquées dans l'établissement. Utilisez uniquement les informations de ce document pour répondre.

Déchets observés à la fermeture

Déchet	Situation de production
Cheveux balayés	Après une coupe
Flacon de shampooing vide et rincé	Après utilisation du produit
Serviettes en papier propres et non souillées	Après rangement du poste
Reste de produit colorant préparé	À la fin d'une prestation

Les destinations possibles sont précisées dans le DT 2.

1.4 (2 points) Pour chacun des quatre déchets présentés dans le tableau, indiquez la destination prévue par les consignes du DT 2.

1.5 (2 points) Expliquez pourquoi le reste de produit colorant ne doit pas être évacué dans l'évier, en vous appuyant sur le DT 2.

1.6 (3 points) Proposez trois actions réalistes permettant de limiter l'impact environnemental des activités du salon. Pour chaque action, indiquez le bénéfice attendu.

PARTIE 2 : Milieu professionnel et prévention des risques (8 points)

Thématique C : analyser une situation de travail et proposer des mesures de prévention

Au cours d'une journée chargée, plusieurs situations sont observées au salon : un câble de sèche-cheveux traverse une zone de passage proche d'un bac de lavage, une apprentie reste longtemps debout dans une posture penchée pendant les shampoings, et un produit colorant est préparé sans gants. Les consignes de l'établissement et les données sur les produits figurent dans le DT 2.

Situations de travail observées

Situation	Dommage possible	Mesure de prévention à proposer
Câble électrique dans une zone de passage humide	.....	.....
Posture penchée maintenue pendant les shampoings	.....	.....
Préparation d'un produit colorant sans gants	.....	.....

Les mesures proposées doivent être adaptées aux informations du DT 2.

2.1 (2 points) Pour chacune des trois situations du tableau, identifiez un dommage possible pour la santé ou la sécurité. Complétez la deuxième colonne du tableau.

2.2 (2 points) Pour chacune des trois situations, proposez une mesure de prévention adaptée et cohérente avec les consignes du DT 2. Complétez la troisième colonne du tableau.

2.3 (2 points) Choisissez une situation parmi les trois présentées. Distinguez le danger, la situation dangereuse et le dommage possible. Justifiez chaque élément à partir du contexte.

2.4 (2 points) En cas de projection de produit colorant dans les yeux, indiquez les premières actions à réaliser et la personne à prévenir, en vous appuyant sur la conduite à tenir du DT 2.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SOMMEIL ET RÉCUPÉRATION DE L'APPRENTI(E)

Relevé effectué par l'apprenti(e) avant trois journées de formation en salon :

- Nuit 1 : coucher à 22 h 45, lever à 6 h 15.
- Nuit 2 : coucher à 23 h 30, lever à 6 h 30.
- Nuit 3 : coucher à 22 h 30, lever à 6 h 00.

Repère fourni pour cette situation : pour un adolescent de 17 ans, une durée de sommeil de 8 à 10 heures par nuit est recommandée. La durée de sommeil correspond au temps écoulé entre l'endormissement et le réveil. Le relevé ne comporte pas de réveil nocturne déclaré.

L'apprenti(e) déclare ressentir une fatigue en fin de journée et avoir du mal à se concentrer lors des périodes de forte activité.

DT 2 : CONSIGNES DE TRAVAIL, DE TRI ET DE CONDUITE À TENIR DU SALON

Consignes internes du salon Studio Miroir, remises à l'équipe pour les activités décrites dans le sujet.

Consignes internes du salon

Thème	Donnée ou consigne
Cheveux balayés	Les déposer dans le bac de déchets ménagers du salon.
Flacon de shampooing vide et rincé	Le déposer dans le bac de tri des emballages, conformément aux consignes locales affichées dans le local déchets.
Serviettes en papier propres et non souillées	Les déposer dans le bac de tri des papiers et emballages prévu par le salon.
Reste de produit colorant préparé	Ne pas le verser dans l'évier. Le signaler au responsable et suivre la filière de collecte indiquée pour les déchets de produits chimiques.
Produits colorants	Lire l'étiquette avant utilisation, porter les gants adaptés indiqués par le fabricant et éviter tout contact avec les yeux et la peau.
Poste de coiffage et bac de lavage	Maintenir les sols et les passages dégagés. Ranger les appareils et leurs câbles hors des zones de circulation et à l'écart des zones humides.
Shampoing	Régler la hauteur du fauteuil et du bac, rapprocher la personne cliente et varier les postures afin de limiter les contraintes liées au maintien d'une posture penchée.
Projection d'un produit dans les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. Prévenir sans délai le responsable, qui applique les consignes de l'étiquette du produit et organise la suite de la prise en charge.
Réduction des impacts environnementaux	Éviter les pertes de produits, respecter les dosages indiqués, limiter les emballages et appliquer les consignes de tri affichées.

Extrait du livret d'accueil de Studio Miroir.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.4, 2.1 et 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement les cases signalées par « ... ». Pour la question 1.4, utilisez les quatre déchets présentés dans la partie 1 et les consignes du DT 2. Pour les questions 2.1 et 2.2, analysez les trois situations de travail décrites dans la partie 2.

Tableau de réponse : tri des déchets et analyse des risques

Situation ou déchet	Réponse
Cheveux balayés : destination	.....
Flacon de shampooing vide et rincé : destination	.....
Serviettes en papier propres et non souillées : destination	.....
Reste de produit colorant préparé : destination	.....
Câble dans une zone de passage humide : dommage possible	.....
Câble dans une zone de passage humide : mesure de prévention	.....
Posture penchée maintenue : dommage possible	.....
Posture penchée maintenue : mesure de prévention	.....
Préparation d'un produit colorant sans gants : dommage possible	.....
Préparation d'un produit colorant sans gants : mesure de prévention	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.